

BUDGET PRINCIPAL 2018 - DECISION MODIFICATIVE N° 1

Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire, propose au Conseil municipal d'ajuster les crédits en dépenses et recettes de fonctionnement à hauteur de 59 744 €.

CONSIDERANT que les mouvements en dépenses de fonctionnement correspondent aux augmentations de crédits suivantes :

Chapitre et article comptables	Budget primitif 2018	Décision modificative n°1		Budget total
		Augmentation	Réduction	
Chapitre 011 Charges à caractère général				
6065 - Livres, disques, cassettes	35 500.00 €	+ 1 500.00 €		37 000.00 €
6135 - Locations mobilières	120 000.00 €	+ 10 000.00 €		130 000.00 €
615231 - Voiries (Marquage routier)	30 000.00 €	+ 15 000.00 €		45 000.00 €
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante				
6574 - Subventions (Pass Commerces)	638 000.00 €	+ 22 500.00 €		660 500.00 €
Chapitre 023 Virement la section d'investissement				
023 - Virement à la section d'investissement	4 543 842.02 €	+ 10 744.00 €		4 554 586.02 €
Total des mouvements en dépenses de fonctionnement		+ 59 744.00 €		

CONSIDERANT que les variations de crédits en recettes de fonctionnement correspondent aux mouvements comptables suivants :

Chapitre et article comptables	Budget primitif 2018	Décision modificative n°1		Budget total
		Augmentation	Réduction	
Chapitre 73 Impôts et taxes				
73223 - FPIC	112 908.00 €		- 14 444.00 €	98 464.00 €
Chapitre 74 Dotations et participations				
7411 - Dotation forfaitaire	698 105.00 €		- 980.00 €	697 125.00 €
74121 - Dotation de solidarité rurale	474 245.00 €	+ 15 761.00 €		490 006.00 €
74127 - Dotation nationale de péréquation	115 187.00 €	+ 23 038.00 €		138 225.00 €
744 - FCTVA (Part fonctionnement)	0.00 €	+ 5 538.00		5 538.00 €
Chapitre 77 Produits exceptionnels				
773 - Mandats annulés	0.00 €	+25 706.00 €		
Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections				
722 - 042 Immobilisations corporelles	0.00 €	+ 750.00 €		750.00 €
777 - 042 Quote part des subventions d'investissement	0.00 €	+ 4 375.00 €		4 375.00 €
Total des mouvements en recettes de fonctionnement		+ 59 744.00 €		

CONSIDERANT que le total des augmentations de dépenses en section de fonctionnement s'établit à 59 744.00 €,

Concernant la section d'investissement, Monsieur Louis SALIOU d'adapter les prévisions budgétaires conformément au Règlement Budgétaire le principe de suréquilibre de la section d'investissement (Article L. 1612-7 du C.G.C.T.).

CONSIDERANT que les mouvements comptables soumis en dépenses d'investissement sont les suivants :

Chapitre et article comptables	Budget primitif 2018	Décision modificative n°1		Budget total
		Augmentation	Réduction	
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles				
2031 – Frais d'études	137 000.00 €	+ 12 000.00 €		149 000.00 €
Chapitre 21 Immobilisations corporelles				
21571 – Matériel roulant	120 000.00 €	+ 12 000.00 €		132 000.00 €
2184 - Mobilier	162 000.00 €	+ 45 000.00 €		207 000.00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	200 000.00 €	+ 45 000.00 €		245 000.00 €
Chapitre 23 Immobilisations en cours				
2313 - Constructions	1 451 500.02 €		-300 000.00 €	1 151 500.02 €
2315 – Installations, matériels et outillages	700 000.00 €		- 249 000.00 €	451 000.00 €
Total des mouvements en dépenses d'investissement		- 435 000.00 €		

En parallèle, il est proposé au Conseil municipal d'ajuster les prévisions de recettes d'investissement de la manière suivante :

- article 1068 (Affectation complémentaire du résultat 2017) : **+ 1 578 056.46 €**.
- article 021 (Virement de la section de fonctionnement) : **+ 10 744.00 €**.

Chapitre et article comptables	Budget primitif 2018	Décision modificative n°1		Budget total
		Augmentation	Réduction	
Chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves				
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	2 282 851.28 €	+ 1 578 056.46 €		3 860 907.74 €
Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement				
021 - Virement de la section de fonctionnement	4 543 842.02 €	+ 10 744.00 €		4 554 586.02 €
Total des mouvements en recettes d'investissement		+ 1 588 800.46 €		

CONSIDERANT que le solde positif total s'établit donc à 2 023 800.46 € ce qui constitue l'autofinancement futur de la section,

VU l'avis favorable de la commission « Finances - Travaux - Agriculture » en date du 21 juin 2018,

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 21 voix pour du groupe « Landivisiau avec vous et pour vous » et 7 voix contre des groupes « Union citoyenne pour Landivisiau » et « Ensemble et autrement pour Landivisiau »,

APPROUVE la décision modificative n° 1 du budget principal 2018.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	28
POUR	21
CONTRE	7

Fait à Landivisiau, le 28 juin 2018.

Le Maire,
Laurence CLAISSE.

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le 02 JUIL 2018

Et de la publication, le 02 JUIL 2018

Fait à Landivisiau, le 02 JUIL 2018

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL

